

GNOMEOPHOBIE Phobie des vérités générales

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

ou GNOMIKOPHOBIE

De Gnomique : Qui exprime une vérité générale.

Le mot **gnomique** est un adjectif qui qualifie ce qui exprime des vérités générales, des maximes ou des sentences. Il vient du grec *gnômikos* (qui signifie « en forme de sentence »).

En littérature et en poésie

- Il désigne une œuvre ou un style qui rassemble des réflexions morales, des proverbes ou des règles de vie.
- On parle par exemple de **poésie gnomique** pour la poésie de l'Antiquité grecque (comme celle de Théognis de Mégare) qui transmettait des enseignements moraux.

En linguistique et grammaire

- Il qualifie un énoncé ou un temps verbal (le **présent gnomique**) employé pour exprimer une vérité générale, intemporelle et universelle.
- *Exemple* : « La Terre tourne autour du Soleil » ou « Pierre qui roule n'amasse pas mousse ».

Gnomique (adj., du grec *gnômê*, « pensée, jugement, sentence », lui-même apparenté à *gignôskein*, « connaître, savoir ») qualifie ce qui relève de la sentence brève et généralisante, énonçant une vérité morale ou une règle de conduite sous forme condensée, souvent intemporelle.

L'emploi le plus technique du terme se trouve en histoire littéraire grecque, où l'on parle de **poésie gnomique** pour désigner un courant de la poésie archaïque (VIIe-VIe siècles av. J.-C.) — Solon, Théognis, Phocylide notamment — caractérisé par l'énoncé de maximes morales et politiques versifiées, souvent destinées à l'éducation civique ou à l'usage dans le cadre du symposion.

Le terme s'est ensuite élargi pour qualifier tout énoncé, toute forme d'écriture procédant par sentences détachées plutôt que par développement discursif continu : on parle d'un **style gnomique**, d'un **présent gnomique** (en grammaire, le présent de vérité générale, atemporel — « qui vole un œuf vole un bœuf »), ou encore d'un **auteur gnomique** pour désigner quiconque privilégie la formule condensée à l'argumentation développée.

Il convient de distinguer *gnomique* de termes voisins avec lesquels il entretient un rapport de proximité sémantique sans s'y confondre :

- *aphoristique* : insiste sur la brièveté formelle et le trait d'esprit, avec une connotation plus individuelle, moins liée à la tradition morale collective ;
- *sentencieux* : porte souvent une nuance péjorative, celle d'un ton moralisateur excessif ou pompeux, absente de *gnomique* ;

- *proverbial* : ancre l'énoncé dans la sagesse populaire et l'anonymat collectif, alors que *gnomique* reste lié à une tradition auctoriale identifiable (les poètes gnomiques ont des noms).